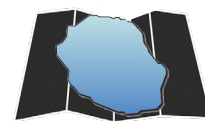




TRONC COMMUN FI/FC



Objectif pédagogique :

savoir gérer un contentieux devant le juge des référés.

Méthode pédagogique :

approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Domaine :

procédure civile.

Public visé :

avocats.

Prérequis :

il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant le juge des référés

Vendredi 3 septembre 2021 de 14h00 à 17h00

INTERVENANTS

Odette-Luce Bouvier, magistrate.

Michael Haravon, magistrat.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

I. Présentation générale

II. Compétences et pouvoirs

III. Référé et prescription

IV. Procédure

V. Le triptyque traditionnel des référés

VI. Quelques référés particuliers

VII. Référés « en la forme des référés » ou « comme en matière de référé »

VIII. L'exécution provisoire